

COMMUNE D'ERPELDANGE-SUR-SÛRE

Enquête commodo et incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre informe le public que la demande suivante a été présentée :

Établissement	CREOS Luxembourg SA
Emplacement	Rue Laduno (Ingeldorf)
N° dossier	1/22/0557
Objet	Poste de transformation

La demande et les dossiers sont déposés au secrétariat communal à Erpeldange-sur-Sûre à partir du 21 février 2024.

L'avis concernant cette demande est affiché pendant quinze jours complets, à partir du 21 février 2024 et toute réclamation contre cet établissement est à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre dans ce délai.

Le collège des bourgmestre et échevins entendra tous les intéressés qui se présenteront le 11 mars 2024 de 13.30 à 14.30 heures à la mairie au château d'Erpeldange-sur-Sûre.

Erpeldange-sur-Sûre, le 21 février 2024

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune d'Erpeldange-sur-Sûre:

Claude GLEIS, bourgmestre
Léa SCHAEFFER, échevine
Frank KUFFER, échevin

